



Remboursement de chèque par la banque

Par **Danae22**, le **14/02/2017** à **06:51**

Bonjour rnrnMon ex compagnon m'a signé un chèque en blanc je j'ai rempli il était d'accord sur le montant suite à des travaux que j'ai fait pour lui j'ai déposé ce chèque en banque. rn45 jours après la banque a remboursé ce chèque pour irrégularité le service financier a refusé de m'en dire plus mon ex compagnon aurait déposé plainte pour falsification et je me retrouve à découvert de plus de 4000 euros et la banque postale va fermer mon compte ont il le droit de le faire sans m'en informer les courriers que j'ai reçu concernaient uniquement mon découvert et à aucun moment il n'est question du chèque rnMerci pour vos réponses

Par **citoyenalpha**, le **15/02/2017** à **01:46**

Bonjourrnrn"aurait déposé" plainte. Ce n'est pas suffisant pour justifier le débit d'un chèque déposé. rnIl vous appartient d'obtenir de la banque de justifier légalement la nullité du chèque. rnVous pouvez aussi envoyer une LRAR à votre ex compagnon de la situation et de lui demander des explications.rnrnA défaut vous serez contrainte de saisir la juridiction pour l'instant civilernrnRestant à votre disposition